

Programme de Transport et Connectivité Départementale
Travaux de Réhabilitations du Tronçon Port-de-paix/Anse à
Foleur de la Route Départementale 501 (RD501)

CECOM consultants

Rapport mensuel

Volet PGES

Février 2011

Contents

Acronymes..... 3

INSUCO : 3

PGES : Plan de Gestion Environnementale et Sociale..... 3

I.- Introduction 3

II. Contexte de la prestation 5

III. Le mandat confie à la firme INSUCO pour le PGES..... 6

VI. Activités réalisées..... 6

V.-Difficultés 8

VI. Des défis 8

VII.-Recommandations 9

ANNEXES..... 9

Acronymes

INSUCO:

PGES : Plan de Gestion Environnementale et Sociale

MOD : Maître d’Ouvrage délégué

MO : Maitre d’Ouvrage

MdC : Mission de contrôle

AE : Agence d’exécution

UCE : Unité Centrale d’exécution

MTPTC : Ministère des Travaux Publics Transport et Communication

I.- Introduction

Dans le cadre du « Programme de Transport et Connectivité Départementale », l’UCE qui fait office de maitre d’ouvrage délégué pour le MTPTC a requis le service du groupement TECHNI PLAN/ CECOM en

vue d'assurer la supervision des chantiers en rapport avec la construction des infrastructures (routes et ponts) prévues à cet effet. Dans le cadre de ce mandat le spécialiste social chargé des aspects sociaux du projet a effectué une mission de terrain du 3 au 5 février 2022 en vue de se rendre compte sur place de l'état d'avancement des travaux en lien avec le volet CAPAR du projet. Le rapport que voici le second du genre présente un état d'avancement des activités PGES pour le mois d'octobre 2021. Celui-ci est ainsi organisé :

- Contexte de la prestation
- Introduction
- L'état d'avancement des travaux
- Résultats obtenus
- Des difficultés rencontrées et solutions proposées
- Des défis
- Activités planifiées
- Recommandations
- Les annexes

II. Contexte de la prestation

Le Gouvernement haïtien a obtenu un Don de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) en vue du financement du « Programme de Transport et Connectivité Départementale » dont la mise en œuvre est prévue sur la période de 5 ans (2019-2023). Les fonds proviendront des ressources de l'Accord de Don 4618/GR-HA.

Le programme financera la réhabilitation, l'amélioration ou l'entretien de tronçons routiers sur les réseaux primaire et secondaire. Il a pour objectif de continuer à améliorer la qualité, l'accessibilité et les conditions de sécurité du Réseau routier national (RRN) en augmentant la couverture en routes revêtues et en réhabilitant et améliorant les routes départementales reliant les centres de production aux marchés locaux. L'un des projets identifiés dans le cadre de ce programme consiste en la réhabilitation du tronçon de route Port-de-Paix–Anse à Foleur (RD 501), d'une longueur totale d'environ 27.5 km.

La RD 501 reliant Port-de-Paix à Anse à Foleur traverse la ville de Saint Louis du Nord. Cette route est une voie avec des sections initialement revêtues et d'autres sections avec un profil de route non revêtue. Son état de dégradation est tel que parcourir ces 27.5 km nécessite plus de trois heures, avec une vitesse moyenne inférieure à 25Km/h avec un véhicule tout-terrain. Cette route traverse une région montagneuse avec plusieurs vallées, ce qui implique la réalisation de nombreux ouvrages pour franchir les cours d'eau. Pour réhabiliter cette route et s'assurer qu'elle soit praticable à tout moment de l'année, il faudra construire ou réhabiliter des ouvrages de franchissement de cours d'eau tous les 4 km en moyenne.

L'état actuel de cette route est un obstacle important aux échanges entre les communes de cette partie du département du Nord-Ouest. Sa réhabilitation, prévue dans le cadre du nouveau Programme, est donc d'une grande importance.

Les présents Termes de Référence décrivent les prestations attendues de la firme d'Ingénieurs-conseils qui sera chargée de l'assistance au Maître d'Ouvrage et de la supervision des travaux de réhabilitation du tronçon Port-de-Paix– Anse à Foleur (RD 501) répartis ainsi :

- Travaux routiers à exécuter en régie par l'« Équipe désignée », et
- Construction de cinq ponts répartis en trois lots (Lot 1 : deux ponts de 40 mètres, Lot 2 : deux ponts de 40 mètres et Lot 3 : un pont de 60 mètres) à réaliser en entreprise ; il est prévu d'avoir trois contrats, un par lot.

Les ponts du Lot 1 sont :

1. PONT 1 (PK13+600, à Saint-Louis du Nord)
2. PONT 2 (PK 17+200, à Cap Rouge)

Les ponts du Lot 2 sont :

3. PONT 3 (PK 18+800, à Cap Rouge)
4. PONT 5 (PK 25+700, à Anse à Foleur)

Le pont du Lot 3 est :

5. PONT 4 (PK 23+400, à Bonneau)

III. Le mandat confié à la firme INSUCO pour le PGES

Dans le cadre de son mandat la firme INSUCO devrait implémenter les activités en lien avec le volet PGES du projet RD501. Le Cadre d'Application du Plan d'Aménagement et de Réinstallation (CAPAR) rédigé dans le cadre de la mise en œuvre du projet présente dans les détails les tâches et responsabilités confiées à la firme d'ingénierie sociale. De façon assez sommaire, il s'agit de réaliser le travail d'inventaire des infrastructures et de leur évaluation, l'organisation des audiences publiques y compris les procès-verbaux, les copies des pièces de PAP, la réalisation des recensements et des études socio-économiques. Tout ce paquet constitue les préalables en vue de permettre au CPA de procéder aux opérations de dédommagement et de compensation des personnes affectées par le projet (PAP). En bout de ligne il s'agit de libérer les espaces en vue de la réalisation des infrastructures prévues dans le cadre de la RD 501

VI. Activités réalisées

Echanges au téléphone avec le spécialiste chargé du dossier PGES du projet

La veille de notre départ et étant sur le terrain nous avons eu des échanges avec le spécialiste chargé du volet PGES de la firme INSUCO, M Jean Laurent. Nous avons fait le point sur l'état d'avancement

des travaux du projet particulièrement en ce qui concerne les tronçons 1 et 2. Par rapport à ces derniers, on peut noter déjà des avancées dans la mesure que le CPA avait déjà signées depuis le jeudi 3 juillet avec un premier groupe de PAP. Ce qui va permettre de libérer à la fois les chèques des APA ainsi que les espaces appelés à recevoir les infrastructures

Entretiens avec les cadres de terrain de CECOM

Sur le terrain nous avons eu des entretiens et des échanges un peu informels avec les cadres de terrain de CECOM sur la mise en œuvre du projet RD 501. Nous avons parlé des retards dans le déploiement des firmes, ce qui laisse sceptique certains opérateurs. Une telle situation, bien qu'elle ne relève pas directement de notre responsabilité va avoir quand même une incidence sur notre travail,. Il était aussi question de problème d'articulation entre le volet technique et social du projet. Ces échanges ont eu lieu particulièrement avec l'ingénieur résident Jonas Fleury ainsi que le topographe Jovanny..... qui nous ont aussi accompagné sur le terrain lors de nos visites sur les différents sites du projet. La mission nous a permis aussi de rencontrer d'autres responsables au niveau du projet dont l'ingénieur routier, le topographe et son adjoint le chef de mission avec nous avons surtout discute de

Revue de nos commentaires avec le chef de mission sur la proposition de ECOMAR

La mission a été l'occasion de revoir avec le chef de mission Jacques Delvaux les ajouts et commentaires que le chargé du volet ingénierie sociale du projet a apportés dans le Plan de protection de l'environnement soumis par la firme GMA. Avec les nouveaux ajouts et commentaires de M Delvaux, on a maintenant une nouvelle version du document qui fera partie des annexes du prochain rapport qui sera soumis au client

Visite réalisée sur les différents sites du projet

Le vendredi 4 février 2022 nous avons réalisé une visite sur les différents sites du projet qui nous a conduit jusqu'à Anse -à- Foleur en vue de nous rendre compte de l'état d'avancement des activités de PGES. Sur place nous avons rencontré et discuté avec quelques riverains et quelques PAP pour avoir leur compréhension par rapport à la mise en œuvre du projet mais aussi de déceler quelques potentiels sujets de conflit et de malentendus qui pourraient exister et de les adresser encore à leur stade de pré-problème. Certains riverains se plaignent de la logistique qui est mise en place par les entreprises qui ne correspondent pas à l'importance des travaux à réaliser. Il en résulte un scepticisme chez certains riverains par rapport à la conduite des travaux.

V.-Difficultés

- Il reste quelques PAP qui attendent de signer avec le CPA pour nous permettre de boucler définitivement avec cette phase pour l'ensemble des PAP affectés. Cette situation quoique ne dépendant pas de la firme INSUCO (il s'agit de personnes absente ou ne disposant pas de titres de propriété) elle devait de toute façon être adressée de façon célère en vue (i)d'éviter tout malentendu avec les potentiels PAP et (ii) libérer le plus rapidement les espaces.
- Cette mission d'une journée pour avoir été trop brève ne nous a pas permis de discuter amplement avec les différents opérateurs et de nous faire une idée beaucoup plus complète de la réalité sur le terrain et d'approfondir certains aspects qui nous paraissent importants dans le cadre de la mise en œuvre du projet. Des membres de comités que nous n'avons pas pu rencontrer a cause de la pluie.

VI. Des défis

Dans des rapports précédents nous avons tiré la sonnette d'alarme sur la situation des mangroves qui se trouvent à proximité des chantiers et qui devraient être protégés en raison de leur rôle dans l'économie des riverains. Certains riverains se plaignent du fait que des projets antérieurs ont causé des dégâts au niveau des mangroves et conséquemment sur leur petite économie qui dépend en partie de la pêche. Le projet gagnerait à prendre des mesures en vue éviter cette situation de potentiels conflits avec les riverains et particulièrement les pêcheurs. On sait que les mangroves, en plus d'être un rempart contre l'effet érosif de la mer sur le littoral, constituent un gîte de reproduction d'espèces aquatiques, notamment des crustacés, des mollusques, des palourdes et d'autres espèces. En outre, qu'elles sont connues comme un lieu d'hébergement d'espèces migratrices telles que les bécasses, les pluviers et autres oiseaux des côtes qui les utilisent comme aires de repos et de ravitaillement. On comprend mieux tout l'intérêt de la question abordée ici quand on sait que ces espèces nécessitent plusieurs dizaines d'années pour se développer. Beaucoup d'autres pays, en raison de leur importance, se sont même ingéniés à développer des mangroves artificielles.

VII.-Recommandations

- Il s'agit pour l'équipe de mettre les bouchées doubles en vue de boucler avec le processus de signature dans la mesure où les personnes affectées non encore prises en compte pour toutes sortes de raisons dans le cas des signatures pourraient avoir des inquiétudes et de fait ont manifesté leurs inquiétudes par rapport au fait qu'eux aussi ils n'ont pas pu encore signer. Il serait même conseiller de permettre à ces derniers de signer avec le CPA bien avant la remise du premier lot de chèques aux intéressés
- Des rencontres hebdomadaires pourraient se tenir au niveau de l'équipe de projet de la CECOM incluant les responsables à Port-au-Prince. Ceci devrait aider à plus de cohésion et pourrait aussi aider à une certaine cohésion au niveau de l'équipe. On devrait aussi définir sur une base mensuelle et ou trimestrielle un plan d'action qui pourra être évaluée à chaque fois pour se rendre compte des progrès et des retards dans la mise en œuvre du projet.

ANNEXES



Ici des espaces qui vont être dégagés dans le cadre des opérations d'expropriation et dédommagement des PAP



Des maisons repérées par le CPA à l'aide de marqueur



Une visite de l'équipe de la MdC au bureau de l'entreprise ECOMAR



.....



Un riverain dont les installations ont été endommagées par un engin de l'entreprise...



L'engin dont il est question appartenant à l'entreprise....



Les firmes commencent par installer les matériels nécessaires aux travaux

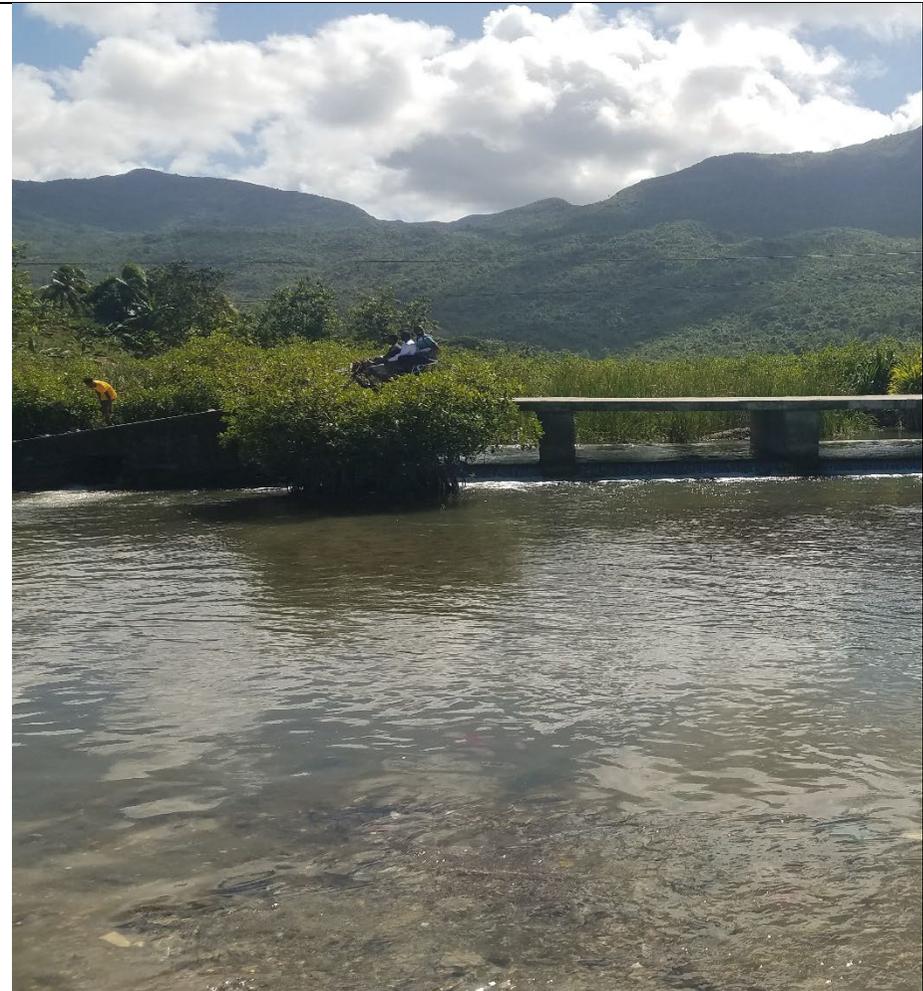


Une vue des matériels installés sur l'un des sites du projet

--	--



Populations de mangroves dont dépend une économie basée sur la pêche.



Les riverains expriment certaines préoccupations par rapport à ce qui pourrait arriver avec les mangroves haut lieu de reproduction des poissons

